

DEBAT SUR L'EDUCATION NATIONALE

Arrondissement de Nantua

Réunion d'arrondissement le 17 décembre 2003 à Port.

04. Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

Il a été fait part du constat de l'inadaptation de l'enseignement aux besoins de l'entreprise, en raison de la réticence de l'éducation à répondre aux besoins de l'économie, des mutations effrénées de l'entreprise. L'éducation et l'entreprise constituent deux camps éloignés, voire antagonistes : « déficit d'entrepreneurs dans l'éducation, l'école n'est pas à la botte de l'entreprise ».

Face à ce constat, diverses propositions ont émergé, axées sur la mise en valeur de l'enseignement technologique, l'apprentissage des langues étrangères dès le début de la scolarité maternelle ou élémentaire, l'abaissement de l'âge d'entrée en apprentissage, le renforcement de la formation en alternance et continue. Toutefois, il a été observé sur ce point un déficit de formateurs au sein de l'entreprise qui constitue le lieu privilégié de la spécialisation face à la vocation généraliste de l'éducation.

05. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Le socle commun de connaissances a fait l'objet d'un long débat : l'enseignement primaire doit se recentrer sur les connaissances « basiques » de l'écriture, la lecture, le calcul. Cette conception à certains égards réductrice n'est pas partagée par les enseignants présents. Il conviendrait d'abord que le code « langue » (écriture, lecture, expression orale en français) soit maîtrisé par chacun et de laisser l'élève exprimer son sens critique et son esprit de découverte.

Il a été déploré une cassure entre l'école primaire et le collège ; l'idée même du collège unique a été contestée.

Quant au comportement, l'école a les limites de ses compétences, elle ne saurait être la seule institution à édicter des règles de comportement ; l'école doit tisser les liens avec les parents, qui confrontés aux réalités de l'économie, ne doivent pas démissionner mais réaffirmer leur autorité, et le corollaire de celle-ci : le respect qui doit être élevé au rang d'obligation.

Les professeurs doivent être plus accessibles aux parents.

15. Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Constat : le rapport approximatif à la loi en France.

L'école n'est pas un sanctuaire, la loi doit s'y appliquer sans excès et sans faiblesse. La responsabilité est collective dans le phénomène des incivilités. Il conviendrait de rendre le pouvoir aux parents qui ont perdu leur emploi, qui ne maîtrisent pas la langue. Dans ces conditions, il est difficile de demander aux parents d'exercer leur autorité.

Il a été évoqué l'idée de remettre en vigueur la leçon de morale quotidienne, et de l'institutionnaliser, le cas échéant au niveau des médias.

Il a été déploré les pratiques discriminatoires fondées sur la nationalité ou sur des critères ethniques, que ce soit au stade de la formation professionnelle ou de l'embauche des jeunes.

Au terme de la séance, une rencontre informelle entre les associations d'accueil de population immigrée et quelques représentants de l'économie, a permis de nouer des liens afin d'examiner et de résoudre les difficultés soulevées.